

PROCÈS-VERBAUX

CHAMBRE DES COMMUNES, salle 430,
LUNDI 5 novembre

Le Comité spécial chargé d'étudier la législation ferroviaire se réunit à 11 heures du matin.

Présents: MM. Argue, Ashbourne, Benidickson, Cavers, Churchill, Cleaver, Green, Helme, Johnston, Kirk (*Digby-Yarmouth*), Laing, Macdonald (*Edmonton-est*), MacNaught, McCulloch, Mutch, Nowlan, Stewart (*Yorkton*), Weaver.

Le secrétaire du Comité s'occupe de l'élection d'un président.

M. McCulloch propose, appuyé par M. MacNaught, que M. Hughes Cleaver soit élu président.

Aucune autre présentation n'étant faite, le secrétaire proclame M. Cleaver élu président.

Le président occupe le fauteuil, remercie les membres et invite à présenter des noms pour la vice-présidence.

Sur la proposition de M. Kirk (*Digby-Yarmouth*), M. McCulloch est élu vice-président à l'unanimité.

Sur la proposition de M. Macdonald (*Edmonton-est*),

Il est résolu,—Que le Comité demande à la Chambre de réduire le quorum du Comité de 16 à 10 membres.

Sur la proposition de M. Johnston,

Il est résolu,—Que conformément à l'ordre de renvoi du vendredi 26 octobre, il soit ordonné que 700 exemplaires anglais et 200 exemplaires français des procès-verbaux et témoignages soient imprimés au jour le jour.

Sur la proposition de M. Mutch,

Il est résolu,—Qu'un sous-comité du programme composé de 6 membres, en plus du président, soit nommé, et que le choix des membres en soit laissé à la discrétion du président.

Après quoi, le président annonce qu'il a choisi les membres suivants pour collaborer avec lui audit sous-comité: MM. Benidickson, Gillis, Green, Low, MacNaught et Mutch.

Après un bref débat sur le sujet des témoins à entendre, il est généralement convenu que le sous-comité du programme étudie la question et fasse rapport à la prochaine séance.

Un autre débat s'engage sur la question de savoir si le Comité, suivant un précédent établi en 1940, peut étudier l'opportunité d'inviter quelques membres du Sénat à assister aux réunions du Comité, à participer à l'interrogatoire des témoins, et à l'étude des divers bills qui lui sont déférés.

Après un débat plutôt prolongé, il est convenu de réserver la question.

Le Comité s'ajourne à 11 h. 45 du matin pour se réunir de nouveau le mardi 6 novembre, à 11 h. du matin.